

Débat public Calais Port 2015

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Cahier d'acteurs n°10



SYMPAC

Hôtel de Ville de Calais
Place du Soldat Inconnu
62107 CALAIS CEDEX
www.pays-du-calais.fr

Contribution du SYMPAC

Le projet «Calais Port 2015» constitue un dossier majeur pour le développement du territoire du Pays du Calais.

- Parce que le port est un ouvrage incontournable dans les relations commerciales entre le Calaisis, porte de l'Europe continentale et les îles britanniques et particulièrement les comtés limitrophes situés en vis-à-vis,
- Parce que le trafic transmanche s'inscrit comme moteur essentiel dans l'activité économique et dans l'image du Calaisis,
- Parce que l'acteur portuaire est un donneur d'ordre de premier rang au bénéfice du tissu industriel et du bassin d'emploi du pays du Calaisis, fortement touché par un contexte économique défavorable,

Port 2015 est reconnu comme un projet phare pour le développement du Pays du Calais.

C'est donc une opération que le SYMPAC soutient avec conviction et envers laquelle il est prêt à jouer un rôle de partenaire pour en démultiplier les effets positifs en faveur du territoire du Calaisis et de sa population.

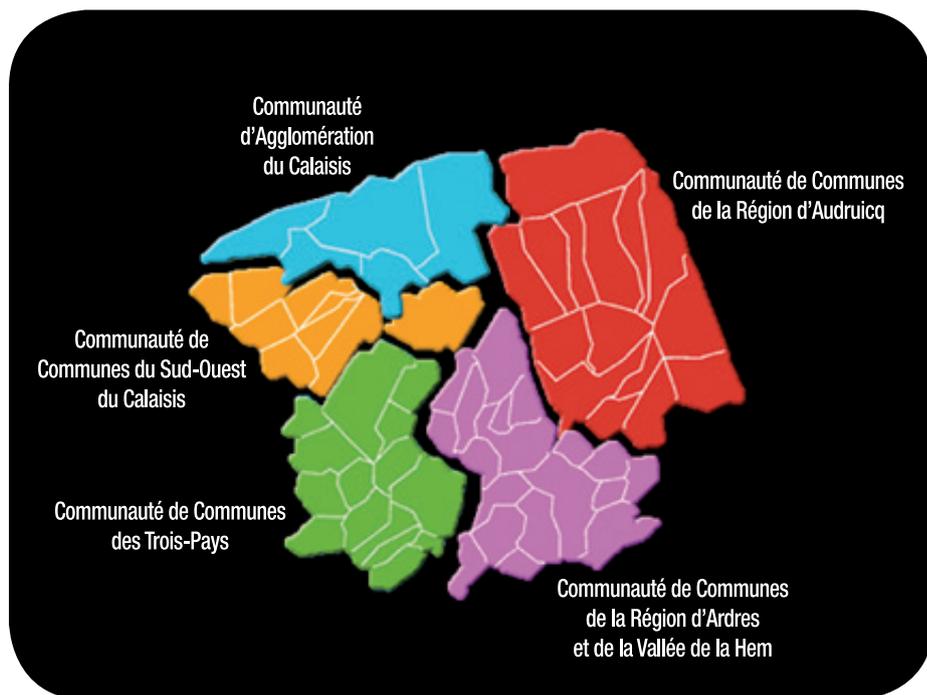


Le port de Calais, enjeu prioritaire inscrit dans le futur Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

La volonté politique du SYMPAC se traduit expressément dans ses travaux puisque, dès le diagnostic préalable sur le Schéma directeur du Calais de 1998, le projet a été classé prioritaire dans les enjeux à faire valoir au titre de sa révision.

Le nouveau port de Calais sera positionné comme facteur de structuration et de développement du territoire dans le futur SCOT dont l'aboutissement s'inscrit en amont de la réalisation de l'ouvrage. Pour le SYMPAC, il est donc évident que ce projet constitue un atout. Mais, comme toute opération au stade de projet, elle peut faire l'objet d'ajustements destinés à en améliorer la réalisation et en optimiser l'impact.

C'est dans cet esprit que le SYMPAC soumet à la Commission du débat public un certain nombre de suggestions dont il appartiendra au porteur du projet d'apprécier la pertinence, le SYMPAC étant à sa disposition pour tout éclaircissement utile.



Le port de Calais, au cœur du Plan local de développement économique du Calais (PLDE)

Le Pays du Calais a la charge d'animer le PLDE. Ses grands axes 2009-2011 préfigurent ce que pourront décider les élus du Calais dans le processus d'élaboration du SCOT. Le port y trouve sa place parmi les enjeux de développement du territoire. Il doit devenir le cœur d'un projet global de territoire soutenu par ailleurs par le Conseil Régional.

Le PLDE retient entre autres thèmes le développement de l'excellence dans la filière logistique. D'emblée des liens naturels vont apparaître entre le port reconfiguré et un concept de "Calais, hub logistique" qui peut être décliné par des projets de type "Campus logistique".



Le port de Calais, segment complémentaire des autres pôles d'économie régionale

Comme cela est bien souligné dans le Dossier du débat public, Calais est le point continental le plus proche de la Grande-Bretagne.

Cette proximité engendre un temps de trajet et des coûts de transports plus faibles qu'au départ des autres ports, et ces constats se traduisent naturellement dans les choix économiques des entreprises dont l'activité est en lien avec le transmanche.

L'intérêt du développement du port de Calais au sein de la Région Nord-Pas de Calais doit donc résider dans la reconnaissance de cet état de fait, avec le souci de maintenir durablement l'équilibre entre les ports régionaux. Le projet Calais Port 2015 doit se révéler comme élément fort dans la construction d'une plate-forme littorale elle-même reliée au réseau régional pour constituer un acteur

significatif à l'échelle européenne.

Par le biais de l'apparition de ce nouvel ouvrage et de l'activité portuaire qu'il va générer, les schémas régionaux devraient mieux identifier le périmètre du Calais et sa fonction dans la cartographie de renouvellement du territoire régional.

Le port de Calais, relié et solidaire à un réseau stratégique

La valeur ajoutée spécifique apportée par le Calaisis au transport transmanche réside dans la complémentarité entre le Tunnel sous la Manche et le port.

Cette complémentarité assure la sécurisation des échanges et garantit une continuité de l'offre de transports quelles que soient les circonstances.

Le projet Calais Port 2015 se doit donc de conforter, au travers de son projet définitif ou de ses déclinaisons, des relations avec l'ensemble des réseaux de circulation, réseaux lourds (en particulier le ferroviaire) mais aussi des liaisons douces (cheminements piétonniers, pistes cyclables...) en prolongement de deux opérations en cours sur le Calaisis :

- l'opération "véloroute et voie verte" portée par le Conseil régional en vue de poursuivre le tracé outre-Manche ;
- l'opération "Via francigena" dont la mise en œuvre sur le Calaisis est pilotée par l'office de tourisme des Trois-Pays (projet touristique visant à baliser la route empruntée par les pèlerins du Moyen-âge pour relier Canterbury à Rome).



Le port de Calais, source de qualification et d'emploi des ressources humaines locales

Le projet Calais Port 2015 comme tout investissement ou chantier peut être un levier en matière d'embauche pour les ressortissants d'une zone d'emploi parmi les plus touchées par le chômage. Il est primordial qu'il constitue une opportunité pour élaborer des processus de valorisation des ressources humaines locales : la construction de parcours de formation adaptés tant pour la phase de travaux que dans la durée vis-à-vis de l'exploitation des nouvelles activités liées au port.

Le Pays du Calaisis espère pouvoir compter sur le Conseil régional, à la fois maître d'ouvrage du

projet et collectivité compétente sur la formation professionnelle, pour proposer en partenariat avec les acteurs locaux (collectivités locales, Maison de l'emploi et de la formation, PLIE, etc.) et les services de l'Etat (DDTEFP), un programme d'ensemble permettant aux calaisiens de tirer bénéfice des futurs emplois créés.

Les délais pour la mise en place de filière de formation correspondant approximativement à la durée des travaux, les instances locales sont à disposition de la Région pour engager à sa convenance une réflexion sur le sujet.



Le port de Calais, relais de valorisation des ressources touristiques locales

Calais est aujourd'hui le 1^{er} port européen continental de voyageurs. Ainsi, selon les chiffres présentés dans le Dossier du débat public, en 2008, le Port de Calais a été la porte d'entrée (ou de sortie) du continent européen pour plus de 11 millions de touristes.

Les infrastructures portuaires sont donc des vecteurs précieux pour développer une stratégie touristique du Calaisis.

Pour que le Calaisis ne reste pas un simple territoire de transit, le site portuaire va être en "pôle position" sur la piste du Calaisis. Il semble donc logique que le projet Calais Port 2015 traduise dans certains éléments de sa conception un rôle d'information et de communication au bénéfice de son environnement.

Les collectivités locales de proximité que sont la ville, l'agglomération mais aussi le Pays sont

prêtes à jouer avec le concessionnaire du port et les acteurs spécifiques du tourisme un partenariat pour la conception et la mise en œuvre de dispositifs de valorisation (signalétiques, panneaux d'information, points d'accueil...) des points remarquables du territoire (le centre ville de Calais, la Cité de la dentelle et de la mode, le centre commercial de la Cité Europe, le Cap Blanc Nez, le Platier d'Oye, etc.).

Cette image touristique peut d'ores et déjà s'appuyer sur les nombreux atouts du Pays :

- > un patrimoine naturel riche et diversifié dans un cadre aquatique,
- > une histoire et une culture locale fortement influencée par la position de "frontière" et la proximité avec l'Angleterre (l'époque médiévale et la Via Francigena, la Guerre de Cent ans et l'occupation anglaise d'une partie du Calaisis, le Camp

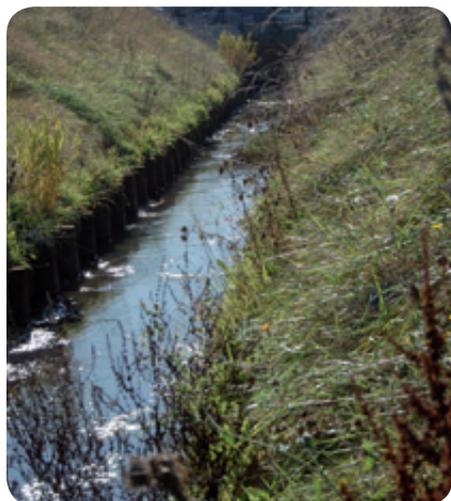
du drap d'or, l'aventure Transmanche de Blériot au tunnel en passant par les ferries...),

> des savoir-faire locaux de renommée (la dentelle, la volaille de Licques, etc.)

> une offre en activités de loisirs qui se développe; outre le projet de golf, plusieurs sites ont été repérés par les acteurs locaux (Colombier Virval, sablière de Oye Plage et lac d'Ardres) afin d'y développer dans les années à venir des activités touristiques dont la thématique est à finaliser.



Le port de Calais, ouvrage intégré à la défense du territoire



De la vallée de la Hem au littoral, en passant par les marais et la plaine des wateringues, le Calaisis est un territoire marqué par l'omniprésence de l'eau.

Calais se situe en particulier à l'une des embouchures du système hydraulique des Wateringues qui assure par le drainage de bonnes conditions d'usage de la plaine maritime conquise sur la mer mais restant en grande partie en dessous du niveau de la mer. Les infrastructures portuaires jouent un rôle primordial dans le dispositif au niveau de l'évacuation des eaux continentales à la mer.

La défense du territoire contre les intrusions maritimes est une autre préoccupation des collectivités locales au travers des démarches

engagées pour la stabilisation du trait de côte ou la protection des cordons dunaires (soumis par ailleurs aux phénomènes d'érosion), en particulier sur les points sensibles (Oye Plage et Sangatte).

Les élus du SYMPAC sont donc attentifs aux conditions techniques de réalisation du projet, et notamment sur les volets qui s'attachent à la maîtrise des phénomènes naturels.

Ils souhaitent recevoir dans les mois à venir les résultats des études conduites par le maître d'ouvrage qui doivent permettre d'apprécier les mesures de protection prévues ou les compensations envisagées en cas d'impact avéré sur l'environnement (faune, flore...).

Le port de Calais, promoteur du patrimoine naturel

Le territoire s'inscrivant également dans la déclinaison de la Trame Verte et Bleue initiée par la Région Nord-Pas de Calais, maître d'ouvrage du port, les élus du SYMPAC s'attachent à ce que le projet puisse en développer quelques orientations, notamment :

- > une dimension éco-paysagère et
- > une valorisation de la ressource "espace et

patrimoine", qui :

- renvoient directement au développement de la vocation touristique du Calaisis,
- génèrent attractivité et sédentarisation des activités, et
- constituent donc un facteur d'avenir pour notre pays frontière.



Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Pour tout contact

Commission particulière
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-calais-port2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

www.debatpublic-calais-port2015.org